

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2025/54 à 2025/79**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 19 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du treize juin deux mille vingt-cinq, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET – Mme Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING – Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASSELLI – Mme Nouria BELAYACHI – M. Roger VICOT - Mme Mylène GLORIAN - M. Lucas LEROY - Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Saïd BECHROURI - M. Cédric LEGRAND - M. Joffrey LEROY –M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

Mme Karima HARIZI – Mme Cécile MESANS, Adjoint au Maire.

M. Philippe LEMIERE – Mme Isabelle CAMBIER - Mme Anne LEDUC -- M. Cédric BERLEMONT - Mme Stéphanie MORELLI – M. Philippe DUEZ - Mme Catherine de RUYTER, Conseillers Communaux

**ABSENTS :**

M. Romain FYVEY - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux

Madame Karima HARIZI a donné pouvoir à Monsieur Roger VICOT  
Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Monsieur André BUTSTRAEN  
Monsieur Philippe LEMIERE a donné pouvoir à Monsieur Michel VANHEE  
Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE  
Madame Anne LEDUC a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE  
Monsieur Cédric BERLEMONT a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET  
Madame Stéphanie MORELLI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC  
Madame Catherine de RUYTER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 19 juin 2025

### DELIBERATION

2025/ 74 - **SOUTIEN A L'INNOVATION PEDAGOGIQUE DANS LES ECOLES  
PRIMAIRES - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT.**

Dans le cadre du soutien à l'innovation pédagogique dans les écoles primaires, la Commune associée de Lomme a lancé un appel à projet expérimental visant à subventionner des projets d'investissement pour l'innovation pédagogique. Cette enveloppe spécifique permettra d'aménager des espaces d'apprentissage en intérieur ou en extérieur favorisant le développement de nouvelles pratiques pédagogiques (ex. classes flexibles, inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers, école du dehors, etc.). L'aménagement proposé devra dans la mesure du possible s'inscrire dans un projet partagé avec les équipes municipales et les parents.

Un projet a été déposé :

**ECOLE ELEMENTAIRE ROLAND LAMARTINE**

Au titre de l'année 2025, il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action :

**« Aménagement de l'accueil des élèves de cycle 3 en classes flexibles »**

Les objectifs globaux du projet sont :

- Accompagner les réussites et l'épanouissement de tous les élèves ;
- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant en proposant différentes modalités de postures, dispositifs d'installation, d'isolement ou de regroupement ;
- Proposer une école bienveillante et attentive à chacune et chacun ;

L'adaptation des locaux et du mobilier mis à disposition des élèves répond à des besoins reconnus par plusieurs études en ergonomie des postures de travail. Ceci favorise également le bien-être et la concentration des individus dans leur quotidien. Dans les classes, de plus en plus d'élèves sont reconnus avec des spécificités physiques ou physiologiques, ou des troubles de l'apprentissage.

Proposer différentes options d'installation, individuelles ou collectives, répond parfaitement aux innovations pédagogiques actuelles.

L'aménagement concerne 2 classes de cycle 3.

En attribuant une subvention exceptionnelle de 4.351 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement d'une subvention d'un montant de 4.351 € à l'OCCE (SIRET n°390 459 246 00042), association juridiquement porteuse des coopératives ;
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants soit 4.351 € au chapitre 204, fonction 201, article 20421 - opération n° 2080 : « PEG investissement récurrent » - code service : NEH.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



03 JUL. 2025

Publié :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### 3. Budget prévisionnel du projet « \_Classes flexibles CM» Structure / association : «école Madame Roland Lamartine »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	4351,84	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	4351,84	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	4351,84
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	

68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	4351,84	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	4351,84
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	4351,84	<b>TOTAL DONT CVN</b>	4351,84

Nom du Signataire : COULIOU Hélène

Qualité : Directrice

Date : 04/04/2025

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

# DEMANDE DE SUBVENTION 2025

## PROJET EDUCATIF GLOBAL

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

-----  
Cocher les cases correspondant à votre demande :

**Structure : École élémentaire Madame Roland Lamartine**

**Nom du projet : Classes flexibles CM**

Montant souhaité : 4351,84€

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 (pour les associations)
- RIB de la structure
- Le budget prévisionnel DU PROJET daté et signé par le responsable/président
- Bilan d'activité 2023 daté et signé par le président (pour les associations)

### 1. Identification de la structure

1. Nom - Dénomination : École Élémentaire Roland Lamartine

1.2 Numéro Siret : 21590355000154

1.2 bis code NAF : 85.20Z

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social : .rue Petitprez

.Code postal : ....59160..... Commune : ....LOMME.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : .....COULIOU..... Prénom : .....HÉLÈNE.....

Fonction : .....DIRECTRICE.....

Téléphone : .....0320923016..... Courriel : ce.0591662l@ac-lille.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différent e du représentant légal)

Nom : ....WATRELOT - LITOT..... Prénom : .Charlotte et Ludivine

Fonction : ..Professeurs des écoles.....

Téléphone : .0678031193..... Courriel : .....[charlotte.watreLOT@ac-lille.fr](mailto:charlotte.watreLOT@ac-lille.fr) [ludivine.litot@ac-lille.fr](mailto:ludivine.litot@ac-lille.fr)

## 2. Bilan financier (pour les associations)

Nom de l'association « \_\_\_\_\_ »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	

<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>0</b>
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>			
	Compte courant	€	
	Livret	€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

### 3. Budget prévisionnel du projet « \_Classes flexibles CM» Structure / association : «école Madame Roland Lamartine »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	4351,84	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	4351,84	<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	4351,84
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	

68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTRES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>4351,84</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>4351,84</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>4351,84</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>4351,84</b>

Nom du Signataire : COULIOU Hélène

Qualité : Directrice

Date : 04/04/2025

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## 4. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) COULIOU Hélène

Représentant(e) légal(e) de l'association/structure : Ecole Roland Lamartine

*Pour les associations, si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (3).*

### Déclare :

- que l'association/structure est à jour de ses obligations administratives (4), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association/structure souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association/structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association/structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (5)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

non concerné

- demander une subvention de : 4351,84€ au titre des appels à projet « Projet Educatif Global 2024 »

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 04/04/2025 À Lomme

Signature



3 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

4 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

5 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.